

ripèrent aussitôt, et le bandit, atteint de cinq balles, tomba raide mort.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES DE ROUBAIX-TOURCOING

La série de nos ventes s'est clôturée samedi à Tourcoing, par une séance des plus animées. Certains lots ont été très disputés. Sur les cinq cents lots catalogués, 400 environ ont été adjugés. Les prix pratiqués pour les déchets sont très fermes et accusent une hausse de 20 centimes sur la journée précédente. Les laines brutes, dont le catalogue contenait cent lots, ont trouvé preneurs à des cours plus élevés que la parité des cours d'Anvers.

ETUDE HISTORIQUE

CORPORATIONS D'ARTS & MÉTIERS

PAR L. LEGRAND (*)

Membre de la Société d'Emulation de Roubaix

(Suite. Voir le Journal de Roubaix du 14 mai)

CHAPITRE III

Oppression du travail sous le régime féodal.

L'émancipation de la classe laborieuse commença, grâce à l'influence de l'Eglise, par le Paix de Dieu et les Croisades, est achevée par la révolution communale du XIII^e siècle. Développement et rôle politique des corporations à cette époque.

La France sous les successeurs de Charlemagne.

Dans toute la suite de son histoire, la France a traversé peu de périodes aussi déshastieuses que celle qui s'étend entre la mort de Charlemagne et le milieu du XI^e siècle. La main de fer du grand monarque qui avait restauré l'empire d'Occident avait contraint pour un temps à l'obéissance et à l'uniformité les différentes nations réunies sous son sceptre ; mais son fils, héritier de sa couronne sans l'être de son génie, vit de son vivant se désagréger ce vaste ensemble de peuples. Les guerres de famille qui désolèrent le règne de Louis-le-Débonnaire hâtèrent cette dissolution sociale que virent encore précipiter la sanglante journée de Fontenoy et les dernières années du règne de Charles-le-Chauve. Chacune des races qui peuplaient la Gaule aspirait à vivre de sa vie propre, à obéir à un chef particulier qui représentait sa nationalité. Les concessions faites par Charles-le-Chauve dans l'assemblée de Kiersy-sur-Oise, enlevèrent au pouvoir royal, avec ses dernières prérogatives, la considération qui l'élevait jusqu'aux auses de la noblesse française ; la royauté devint un vain mot, le roi descendit au niveau des autres seigneurs et le royaume ne fut plus qu'un simple fief, moins puissant parfois que celui des comtes et des barons, ses voisins. Cette révolution sociale acheva l'établissement en France du régime féodal dont nous devons esquisser les traits principaux en indiquant surtout son influence sur la condition sociale des artisans et des serfs.

Régime féodal.

Le régime féodal reposait tout entier sur le principe de la propriété territoriale, sur le fief, dont le château féodal formait le centre, et pour ainsi dire, le cœur. Lorsque les assemblées générales, que Charlemagne avait conservées des coutumes germaniques, tombèrent en désuétude par suite des guerres civiles et de la division de l'empire, les possesseurs des terres, profitant de la faiblesse du pouvoir royal, s'attribuèrent insensiblement un droit absolu une souveraineté politique sans contrôle sur toute l'étendue de leurs domaines. Une hiérarchie de convention s'établit aussi à la longue entre les possesseurs de fiefs, entre les seigneurs et leurs vassaux, surnommés à leur tour de vassaux plus faibles. Les incursions des Normands, les guerres qui s'élevaient à chaque instant entre les seigneurs voisins exposaient les petits propriétaires au pillage et à la dévastation ; la nécessité de se ménager un appui une défense les ralliait autour d'un suzerain puissant auquel ils rendaient hommage en lui prêtant un serment de fidélité. Le suzerain, à son tour, pour mieux marquer la dépendance de son vassal, lui donnait l'investiture de son fief, et il était tenu dès lors de lui accorder en toute circonstance aide efficace et protection.

Placée au sommet de la société féodale, la royauté devait naturellement servir de tête et de lien à ces membres divers mais les derniers Carolingiens furent trop faibles pour remplir un rôle aussi considérable. La dynastie capétienne comprit mieux sa mission. Sans ôter aux grands vassaux leur autorité locale, elle se fit à la longue accepter et reconnaître par eux comme un pouvoir supérieur ; elle rendit sa suzeraineté effective ; et, en aidant l'Eglise dans l'affranchissement de la bourgeoisie, elle fonda véritablement au XI^e et au XIII^e siècles l'unité française. Ces résultats immenses ne furent pas l'œuvre d'une année d'un siècle ; l'organisation régulière de la société du moyen-âge fut lente et pénible, et l'heure où grâce à elle, la France se trouva grande et glorieuse, fut précédée d'une période douloureuse dont nous allons raconter les luttes et les nombreuses misères.

Misère des artisans sous le régime féodal.

Tous les historiens contemporains nous font le plus triste tableau des souffrances du peuple au X^e siècle. Les serfs, alors plus que jamais, étaient sans force et sans puissance ; la noblesse s'épuisait en luttes privées et stériles ; les hommes libres avaient cessé de former une classe ; les villes étaient pillées démantelées, à demi détruites, et leur population amoindrie se composait d'artisans, de gens de métier, réduits à la misère par la ruine de l'industrie et le manque presque absolu de travail. Les guerres continuelles amenaient des famines, des pestes fréquentes et la dépopulation faisait des progrès effrayants.

La situation des campagnes, ravagées par les incursions des Normands, des Hongrois, des Sarrasins, ou par les guerres privées, n'était pas moins affligeante. Les bourgs et les villes ouvertes étaient désertés par leurs habitants ; les campagnes n'étaient plus peuplées que de serfs

attachés à la glèbe et faisant partie du domaine de leur maître ; enfin, les petits propriétaires et les artisans, vassaux des nobles ou des abbayes, qui avaient conservé leur liberté individuelle, se réfugièrent autour des églises, des châteaux, des monastères transformés en forteresses pour y chercher un abri et du travail. La sûreté des routes ayant disparu, le commerce avait cessé d'exister et était remplacé par un système misérable de colportage. Le clergé, intrépide défenseur des malheureux cherchait en vain à rassembler les débris épars de l'ordre social, et par ses prédications aussi bien que par ses exemples, rappelait sans cesse aux seigneurs le grand devoir, alors si méconnu de la charité chrétienne.

Le régime essentiellement militaire de la féodalité, qui seul pouvait préserver la France d'une ruine complète au moment des invasions normandes, fut donc à son origine, entièrement défavorable aux développements du travail industriel. « Sans s'apercevoir qu'elle remettait en honneur des préjugés les plus odieux du paganisme l'aristocratie féodale laissa partout éclater son mépris pour ceux de ses sujets qui se favoraient pour ceux de ses sujets qui se distinguaient dans ses occupations favorites, la chasse et la guerre. Aussi tous les historiens s'accordent-ils à reconnaître que la condition matérielle et morale de l'agriculteur et de l'artisan devint fort dure dans les premiers temps de la féodalité. »

Dans les campagnes tout homme qui n'était pas noble, noble de franc-alleu, c'est-à-dire possesseur de terre salique, ou noble bénéficiaire, était serf. Dans cette humble condition, bien supérieure cependant à l'esclavage antique du paganisme, il devait à son maître son travail et tous les fruits de son travail ; en échange d'une protection souvent illusoire parce que dans l'ordre civil, aucune sanction ne pouvait atteindre le maître qui manquait à protéger ses serfs. L'Eglise seule, qui consolait cette immense population de malheureux par sa doctrine pleine d'espérance et par sa charité agissante, l'Eglise par ses exemples et par ses avis, s'efforçait de ramener les maîtres à la pratique de leurs devoirs envers leurs sujets. Fidèle à l'esprit qui lui avait fait multiplier les affranchissements des esclaves sous l'empire romain, elle mettait au nombre des œuvres pieuses, qui rachetaient les pénitences canoniques, toutes les mesures qui pouvaient améliorer le sort des serfs et des artisans ; non contente d'employer les conseils, elle menaçait et frappait de ses foudres spirituelles ceux qui négligeaient d'obtempérer à ses avis.

La situation des artisans qui formaient presque toute la population des villes n'était guère plus heureuse que celle des habitants des campagnes. Les guerres continuelles, l'absence de toute police qui veillât à la sécurité publique, les taxes et les impôts sans nombre qui pesaient sur le travail et sur le commerce, réduisaient à un état très précaire tous les gens d'industrie. « La tendance générale, l'esprit même, en peut le dire, de la puissance féodale était de s'approprier toute chose, de tout convertir en fief. En vertu de cette appropriation, le métier, disons mieux, le droit de travailler devint un fief, c'est-à-dire, une sorte de propriété appartenant au seigneur. Aussi, toute la durée de la féodalité, voit-on les seigneurs tant clercs que laïcs réglementer le travail à leur volonté, le soumettre à toutes les obligations à toutes les redevances qu'il leur plaisait d'imposer, et vendre leur métier à quiconque leur plaisait. »

Nous étudierons plus en détail en développant l'organisation du travail au XI^e siècle, l'influence de la féodalité sur la condition sociale de l'artisan ; ce qu'il convient de faire remarquer ici, c'est que cette servitude du travail était indépendante de la position civile des ouvriers et des marchands, et qu'un seigneur vendait un métier aussi bien à des serfs et à des vilains qu'à des hommes libres, à des bourgeois.

Dans le domaine royal, la situation faite à l'industrie était la même ; la vente des métiers était un des revenus du roi qui l'aliénait parfois en l'abandonnant à des gens de cour ou à ceux qu'il voulait favoriser ; il leur faisait don ou occasion de métier. La juridiction sur les artisans rentrait ordinairement dans les attributions de celui qui percevait les taxes du métier, mais cette juridiction ne s'exerçait pas d'une manière arbitraire : la coutume est grande loi du moyen-âge, terminait tous les différends, et le juge appelait les anciens du métier ou le prud'homme pour la constater et l'établir d'une manière solennelle. Leur déposition dictait la sentence.

Le régime féodal qui pesait sur le travail par des servitudes personnelles aux travailleurs, se faisait également sentir aux artisans réunis ou corporations. Le seigneur pouvait limiter le droit d'association et l'assujettir à son gré à certaines entraves. A l'époque malheureuse où nous sommes parvenus, le commerce et l'industrie étaient tellement en souffrance, que les associations industrielles n'avaient plus pour ainsi dire, de raison d'être. Bien qu'existant encore en principe, elles étaient devenues en fait dans la plupart des villes totalement impuissantes par suite de la ruine générale de ceux qui en faisaient partie.

(A suivre.)

L'AUBADE DES MORTS

(RÉCIT ALSACIEN)

Il n'y a pas bien longtemps que dans le hameau des Hautes-Hutes, il existait encore une superstition populaire.

Les bonnes gens de ce pays perdu au milieu des Vosges, croyaient fermement que, depuis la nuit de la Toussaint jusqu'à la veille de Noël, les âmes de leurs parents et amis décédés, planaient au-dessus du hameau. Aussi, dans cette nuit de la Toussaint, tous, grands et petits, ne manquaient-ils jamais de se rendre au cimetière, afin de donner une aubade à leurs chers défunts. Ce concert, quelque peu bizarre, appelé fantastiquement l'Aubade

des morts, était pour ces rustiques habitants de la montagne, une manière d'exprimer leur reconnaissance aux âmes invisibles.

A propos de cette coutume, il se raconte la plus étrange histoire terrible. Je vais vous la redire, telle que je l'ai apprise de la bouche du vieux magister de l'école, M. Frédéric.

Vers 1810, vivait aux Hautes-Hutes, une famille de pauvres cultivateurs, composée de Nickel Kammer, de sa femme et d'un petit garçon nommé Franz.

Tout le bien de ces braves gens consistait en une méchante bicoque décrépite, tellement délabrée, que c'est miracle qu'elle n'ait été emportée par les vents qui soufflent impétueusement du fond de la vallée.

Ces braves gens peinaient, autant qu'il est humainement possible de le faire, pour allonger un tant soit peu leur misérable existence.

Coups sur coups, Kammer et sa femme, épuisés par ce pénible et incessant labeur, durent garder le lit, et après une courte maladie, ils rendaient l'âme ensemble, ce qui pour eux était certainement la meilleure chose qui pût leur arriver, car toutes leurs souffrances finissaient à la fois. Quant au petit Franz qui restait orphelin à quinze ans, âgé de l'on a tant besoin d'affection et de soins dévoués, c'était pour lui un malheur irréparable.

Franz était un enfant de complexion délicate, à la figure intelligente et dont quelques traits saillants caractérisaient déjà un rare courage et une grandfermeté dans la volonté.

Quand ses parents furent couchés pour l'éternel sommeil, le jeune garçon sentit autour de lui comme un vide immense ; il se vit seul sur cette terre, sans soutien, sans un ami pour l'aider à sortir courageusement de cette dure épreuve ; alors il prit une suprême résolution : après avoir vendu le peu qui lui revenait, il quitta le pays et pendant longtemps on n'entendit plus parler de lui.

J'étais au hameau quand ces choses se passèrent. Depuis, vingt années s'étaient écoulées, lorsqu'un matin, me trouvant à la taverne de Théodore Schütz, M. Diderich, le maire, vint nous annoncer qu'il avait reçu une lettre de Kammer.

« Kammer ! fis-je étonné, cherchant à me rappeler la personne qui portait ce nom... »

« Mais vous savez bien... le petit Franz auquel vous avez appris la Croix-de-par-Dieu, et dont les parents, de bien bons gens, moururent dans la même semaine. »

« Ah ! oui, je me souviens. Et je lui, non sans étonnement, la lettre suivante : »

Toulon, ce 3 juin 1830.

« Cher monsieur Diderich, »

« C'est presque un réveillon qui vient se rappeler à vous. »

« Peut-être avez-vous oublié le pauvre orphelin Franz Kammer, qui abandonna les Hautes-Hutes la suite de deux cruels malheurs dont il fut frappé, et qui mourut par la dure nécessité des choses, dit chercher ailleurs les moyens d'existence qu'il n'aurait pu trouver dans son village. Si son souvenir est quelque peu resté dans votre mémoire, vous apprendrez certainement avec plaisir que le petit paysan d'autrefois est aujourd'hui capitaine dans la marine française. »

« Vous ignorez sans doute les événements survenus ces temps-ci. Dans quelques jours nous appareillerons pour Alger afin d'en chasser les pirates. Comme je ne sais ce qu'il médiera dans cette expédition pleine de périls, je vous envoie trois cents francs, en vous priant de faire élever un modeste monument sur la tombe où reposent son père et sa mère, mais cela dans six mois seulement, car si Dieu me prête vie, je viendrai moi-même remplir ce pieux devoir. »

« En attendant, dites à mes anciens amis, si toutefois j'en ai encore, que je les embrasse tous ainsi que vous, moi cher Diderich, et croyez moi toujours votre bien dévoué serviteur. »

« Franz KAMMER, »

« Capitaine de vaisseau »

« Commandant le *Jennaphe*. »

Cinq mois après cet événement, on vit arriver au village un homme dans la force de l'âge. C'était Franz, bien changé comme on pense, si changé que personnellement j'en eus quelque peine à le reconnaître ; la figure grêle et chétive de l'enfant malade avait fait place à un mâle visage, nallé par le soleil et l'embranchement de la mer.

Pendant huit jours le village fut en liesse ; rien n'y fut épargné pour fêter son retour. C'était du matin au soir un tel crépitement de coups de fusils et de pistolets tellement de coups de fusils et de pistolets, que les gens de la paroisse, qui se trouvaient si près de son honneur, que dix hommes femmes, pour le moins, eurent des oreilles sordides. Jamais on n'a vu chez nous pareille allégresse. Théodore dit sortir de son cellier les quelques facons de Rudesheim, de Steinberg et de Markobriner, vins généreux qu'il conservait précieusement pour les grands jours, et les tables restèrent dressées sur la grande place une semaine entière.

La joie fut à son comble, lorsque le capitaine Franz manifesta l'intention de finir tranquillement ses jours au milieu de nous ; il venait d'obtenir le règlement de sa retraite à la suite d'une blessure qui le rendait impropre au dur service de la mer ; il ne lui restait plus qu'à prendre un repos d'ailleurs bien mérité. « Au printemps prochain, nous dit-il, je ferai bâtir une biérotie pour abriter ma vieillesse. »

Au commencement du printemps suivant, à la grande joie de tous, nous vîmes arriver aux Hautes-Hutes, une longue file de chariots portant des matériaux de construction. Bientôt les maçons, les charpentiers, les couvreurs s'installèrent sur un terrain situé au bout du village, se mirent à l'œuvre et en fort peu de temps chacun put admirer une coquette maisonnette, qui avait paru s'élever par enchantement. Puis, maçons, charpentiers, couvreurs reprirent le chemin de la vallée, et Franz, après avoir fait venir de Colmar des meubles comme on n'en avait jamais vus ici, s'installa dans sa nouvelle habitation.

Le capitaine, ainsi que nous continuions à l'appeler, mena une vie des plus régulières. Chaque après-midi, au coup de une heure, il quittait son cottage et descendait chez Théodore, histoire de causer avec ses amis des affaires courantes, en vidant un verre de kirschon-wasser ; ensuite, si le temps le permettait, il allait herboriser dans les environs, car Franz avait une vive passion pour la botanique, son herbier, riches en plantes rares et curieuses, en eût témoigné au besoin. A la tombée de la nuit il remontait chez lui accompagné de quelques camarades, avec

lesquels il partageait un excellent repas que la vieille Grédel sa gouvernante, experte en matière culinaire, préparait avec soin, puis, à de rares exceptions près, il terminait sa journée en venant passer la soirée chez nous.

Sur ces entrefaites, Diderich Holbach mourut ; Franz fut désigné pour lui succéder à la gestion des affaires de la commune. Vous ne sauriez vous imaginer le bien qu'il fit dans le pays à dater de ce jour. Il avait-il une infortune à soulager, Franz était là, offrant généreusement sa bourse et ses conseils. Par exemple il était impitoyable aux vagabonds et aux draveurs, ce qui lui valut la haine de ces derniers ; cela lui importait peu après tout, puisque les honnêtes gens étaient avec lui.

« Ce bonheur hélas ! ne devait pas durer longtemps. Nous étions aux derniers jours d'octobre, et la campagne était enseveli sous la neige. »

Un matin dame Grédel accourut, les traits bouleversés, pour me dire, que la vieille Françoise n'était point rentrée.

« Savez-vous, monsieur Frédéric, où mon maître a pu passer la nuit ? »

« Franz a dû aller à la Baroche acheter un traîneau ; vous n'ignorez pas qu'il est absolument impossible de se servir d'une voiture par un temps pareil. Probablement que la grande quantité de neige tombée hier l'a empêché de remonter aux Hautes-Hutes, ajoutai-je afin de rassurer la bonne fille. »

« Vous avez raison, monsieur Frédéric ; à présent je serai moins inquiète. »

Duques Grédel se fut éloignée, je courus en toute hâte chez Ziegler le forgeron, chez le maître charpentier Fischer, et chez Théodore, afin de les prévenir de ce qui se passait.

« Cela m'étonne ; je crains qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur ; fit Théodore en hochant la tête. »

« Descendons à la Baroche, nous verrons bien, » objectai-je. »

Deux heures après, nous arrivions dans cette localité. On n'y avait point vu Franz.

Cela commençait à m'inquiéter sérieusement d'autant plus que je savais que pour faire son acquisition, il avait emporté une somme d'argent assez importante. Il pouvait aussi lui être arrivé un accident, car les ravines et les fondrières sont nombreuses dans la contrée ; je fis part à mes amis de mes appréhensions.

Après avoir tenu conseil, nous nous mîmes à explorer les environs, sondant les moindres anfractuosités ; nos recherches furent également vaines de ce côté. Il ne nous restait plus qu'une chose à faire ; prévenir la gendarmerie.

Le brigadier Gérard arriva en toute hâte avec deux hommes. Il fit d'abord une perquisition dans la maison de Franz. Une cinquantaine de mille francs, tant en argent qu'en valeurs diverses, se trouvaient dans le fond d'une armoire.

« Mademoiselle Grédel, savez-vous si M. Kammer a pris de l'argent avec lui ? interrogea le brigadier. »

« Je l'ignore. »

« Je vais vous renseigner, dis-je, en m'avancant, Franz a dû emporter deux cents francs. »

« Deux cents francs ! cela est assez peu pour exciter la cupidité d'un scarpin ; s'il en est ainsi, je crains bien que monsieur le maire n'ait commis quelque imprudence et qu'il ne soit tombé sous les coups d'un de ces mauvais gueux comme il y en a de trop dans le pays. »

« Cela n'est pas possible ! m'écriai-je. »

« Et les *Helmstöss*... enfin, qui sait continua le brigadier Gérard, en jetant un regard circulaire dans la salle et nous inspectant avec ses yeux de fouine, comme si le criminel eût dû se trouver parmi nous. »

Nous nous regardâmes consternés.

Le lendemain, une descente de justice avait lieu chez un homme Klein.

Ce Klein avait une réputation détestable ; il passait ses journées à vagabonder, ne se faisant pas faute, lorsque l'occasion s'en présentait, de dérober tout ce qui se trouvait à portée de sa main. Si parfois il se livrait à une occupation quelconque, c'était le braconnage qui avait la priorité. Aussi avait-il sur la conscience un nombre considérable de procès-verbaux, dont il n'avait d'ailleurs jamais payé les frais. D'où venait ce Klein ? personne ne le savait. Il était arrivé un jour aux Hautes-Hutes, portant sur l'épaule tout son bien qui consistait en hardes sordides ; et avec quelques matériaux abandonnés, dont feu Diderich, pris de compassion pour sa misère, l'avait autorisé à se servir, il s'était construit une cabane sur la lisière de la forêt. Chacun le détestait et le craignait.

Lorsque ce va-nu-pieds traversa le hameau entre deux gendarmes, il fut hué et poursuivi à coups de pierres ; on lui eût certainement fait un mauvais parti sans la présence des représentants de l'autorité.

Klein fut d'abord enfermé à la prison de la Baroche, mais comme aucune preuve ne put être relevée contre lui, il fut relâché au bout de quelques jours.

La Toussaint arriva au cours de ces événements. Franz était toujours introuvable, le soir de cette grande fête des morts, il y avait un pied de neige au dehors et il gela à pierre fendre ; cependant malgré la froidure, qui vous glaçait jusque dans la moelle des os, les paysans s'étaient réunis sur l'heure de minuit, dans le cimetière de la commune, afin de donner aux trépassés l'aubade traditionnelle.

Les enfants entonnèrent les cantiques funèbres dont les versets étaient repris par la voix grave des hommes et soutenus par les sons nasillards du violon de Babalé le ménestrier.

Tout-à-coup les chants cessèrent et furent remplacés à des cris d'effroi ; une grande ombre blanche d'abord diffuse, s'élevait lentement derrière les tombes, puis à notre grande stupeur, sur le mur du presbytère qui borde d'un côté le cimetière, nous vîmes se dessiner nettement le spectre de Franz.

Cette apparition fantastique produisit un bruit indescriptible ; plusieurs femmes s'évanouirent, la frayeur s'empara de chacun, tous se hâtèrent de fuir en désordre le champ des morts.

Alors il se passa une chose plus terrifiante encore ; le spectre se mit à glisser à travers la campagne, et lorsque nous passâmes, haletants, devant la demeure de Klein, Franz était là, immobile au milieu du chemin, tenant d'une main son front ensanglanté tandis que de l'autre il désignait la demeure du misérable, semblant exiger la punition du crime. Puis l'apparition s'évanouit. Lorsque nous fîmes un peu revenus de notre stupeur, nous nous aperçûmes ; le braconnier qui nous avions vu au cimetière n'était plus avec nous.

Le lendemain, quand de grand matin les gendarmes voulurent du nouveau entourer Klein le corps du braconnier entouré d'une nuée de corbeaux se balançant lentement, poussé par la brise, à la plus haute branche d'un sapin, tandis que les oiseaux voraces le déchiquetaient en croissant lugubrement.

L'assassin s'était dérobé à la vengeance des hommes en se faisant justice lui-même.

Presque à la même heure, un colporteur trouvait dans la neige, le cadavre de Franz Kammer horriblement mutilé ; le front était fracassé par un coup de feu ; de nombreuses échymoses couvraient son corps, ses habits étaient en lambeaux ; toutes ces particularités prouvaient surabondamment que notre pauvre ami avait lutté avec acharnement contre son lâche assassin.

Quant à l'argent, cela va sans dire, il avait disparu.

Pendant longtemps nous avons pleuré l'ami sincère, le bienfaiteur dévoué, mais depuis ce terrible drame, par crainte superstitieuse, les habitants des Hautes-Hutes ne vont plus pendant la nuit de la Toussaint, donner leur aubade aux morts,

MICHON ET LANG.

Situation météorologique. — Roubaix, 18 mai. — Hauteur barométrique, 762^{mm} (basas) ; température, 7 heures du matin, 19 degrés au-dessus de zéro ; à 11 heures, 27 degrés ; à 5 heures, 27 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 19 mai. — L'amélioration dans la situation atmosphérique que nous avons signalée hier, continue aujourd'hui et la pression se relève en Espagne. Toutefois à l'est du Sud dominant sur l'Europe occidentale nous avons du minimum qui persiste vers Valence (50 mm). L'air des fortes pressions de Russie a tendu sur la Baltique. Les vents sont faibles partout sauf en Bretagne où ils soufflent encore assez fort du Sud. On signale des pluies sur les îles Britanniques, des orages en Espagne ainsi qu'en Algérie où il y a eu du tonnerre.

Température maximum, 27° ; minimum, 15° ; la moyenne, 20°, est supérieure de 6° à la normale.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête Saint-Mamert. — Le corps des Sapeurs-Pompiers a célébré, dimanche, la fête de Saint-Mamert.

A dix heures du matin, la revue a eu lieu sur la Grande Place de Roubaix. M. le lieutenant Jossin et M. Denis, chirurgien-major, sont allés prendre à la mairie M. Paul Watine, adjoint au maire, qui passa la revue.

A son arrivée, la Grande Harmonie a attaqué la *Marsaillaise*. M. P. Watine a passé dans les rangs et a adressé ses félicitations à M. le capitaine commandant Lantiaux.

Les sapeurs-pompiers ont ensuite défilé avec beaucoup d'ensemble et de précision.

A trois heures, le banquet annuel a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel des pompiers avec beaucoup d'éclat et de gaieté.

M. P. Watine, représentant l'Administration municipale avait à sa droite M. le commandant Lantiaux et à sa gauche M. Gilbert-Sayet, secrétaire général de la mairie.

Les commissions administratives des sociétés musicales la Grande Harmonie et la Grande Fanfare étaient représentées.

Le banquet était fort agréable. On remarqua un discours annuel, c'est-à-dire d'un assez bon poids ! — qu'on avait placé au-dessus d'une papouille formée de saucisses-bouillottes et surmontée de deux hoches croisées. Partout des trophées de drapeaux tricolores.

Il y avait près de deux cents convives.

Les commissaires — MM. le capitaine Hubert, le lieutenant Jossin, le sergent Lelercq et le caporal Renaud — qu'on reconnaissait à leur brassard vert frangé d'or, ont reçu les leurs fonctions de M. Lantiaux, avec beaucoup de bonne grâce et d'obligeance.

Après dessert, M. P. Watine s'est levé et a porté la santé de chef de l'Etat. « Si, comme nous l'espérons, a-t-il dit, M. Carnot venait visiter Roubaix, notre cité lui fera un accueil digne du petit fils de l'organisateur de la victoire. »

C'est à son tour de chaleureux applaudissements. Puis M. P. Watine a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, »

« C'est la cinquième fois que j'ai l'honneur de représenter l'Administration municipale à votre banquet annuel. »

« Je suis heureux, messieurs, d'être votre interprète pour remercier votre cher commandant, vos officiers, vos sous-officiers et tous les sapeurs-pompiers de Roubaix. »

« Au zèle de dévouement et de l'abnégation qu'ils montrent en toutes circonstances, je suis certain d'être l'interprète de tous les Roubaixiens en vous exprimant leurs sentiments de reconnaissance. Vous nous avez vu à l'œuvre dans les grands incendies qui ont désolé notre cité, votre conduite a toujours été au-dessus de tout éloge. »

« Je suis bien que de temps en temps vous êtes parti à partie soit par des jaloux soit par des gens qui se laissent aveugler par vous en étonnant, mes messieurs, cela arrive à d'autres, continuez à faire votre devoir et si ceux qui vous attaquent veulent vous apprécier qu'ils viennent se mettre dans vos rangs et qu'ils ont leur courage et à la hauteur de leurs critiques. »

« Avant de terminer, permettez-moi de saluer nos vétérans, ces vieux braves qui sont pour nous des modèles et qui doivent toujours nous servir d'exemple. »

« Je bois au commandant, aux officiers, aux sous-officiers, aux vétérans et aux sapeurs-pompiers de la ville de Roubaix. »

« Je vous propose un vin en leur honneur. »

Tous les convives se sont levés et ont chanté un bruyant viva.

M. le commandant Lantiaux a pris ensuite la parole.

Après avoir remercié l'Administration municipale de sa bienveillance et de sa sollicitude, il a adressé un corps qu'il dirige si vaillamment de vifs conseils.

Avec une conviction toute militaire, il a prononcé son discours et il s'est fait entendre par sa voix et par son geste. Ses paroles ont été accueillies avec une vive sympathie. Il a été applaudi et remercié par ses collègues. Il a été applaudi et remercié par ses collègues. Il a été applaudi et remercié par ses collègues.

« Nous sommes toujours heureux, en effet, de rendre hommage à votre vaillance, à votre dévouement, à votre abnégation. »

M. Roger, commandant des sapeurs-pompiers de Croix, s'est levé ensuite :

« Messieurs, a-t-il dit, au nom des sapeurs-pompiers de Croix, je ne saurais laisser passer cette belle fête sans adresser mes remerciements à notre honorable commandant, M. Lantiaux, pour son bienveillant accueil. »

« C'est toujours avec un nouveau plaisir que j'assiste à cette belle fête de famille, où se réunissent les sapeurs-pompiers de Roubaix, Lauoy, Wattrelos, Tourcoing, Croix, etc., et où régnent tant d'harmonie parmi ces hommes d'élite. »

« OUI, messieurs, on peut dire « belle et bonne harmonie », car les pompiers n'ont qu'une seule pensée : celle de l'humanité. »

« Nous pourrions tous le même but : nous avons tous la même pensée, celle du dévouement et de l'abnégation. »

« Soyons fiers, Messieurs, d'appartenir à cette phalange de l'honneur. »

« Je souhaite que cette belle union des braves se perpétue longtemps et que nous ayons l'occasion de resserrer ces liens qui nous unissent étroitement. »

« Je termine, messieurs, en buvant à la santé des sapeurs-pompiers de Roubaix et de nos dignes chefs, commandant, M. Lantiaux, dont le dévouement est si connu. »

Cette allocution a été fort applaudie.

Par les chants ont été mis à contribution. D'abord on a chanté *En reconnaissance de la France*, puis l'ex-commandant des pompiers de Lauoy, M. Lepers — auquel ses jeunes camarades ont fait un chaleureux accueil — a dit une éphémère à nos braves pompiers et à nos braves pompiers.

M. Paul Debeque, sous chef de la Grande-Fanfare a très habilement détaillé un amusant monologue, puis M. Hippolyte Quivy, qui possède une très agréable voix de baryton, a chanté avec beaucoup de sentiment *Widua d'Amour*, de Faure.